Avertissements agricoles

PUBLICATION PERIODIQUE
ABONNEMENT ANNUEL

Régisseur de Recettes de la DDA
C.C.P. Montpellier 5238-57

28 JANVIER 1985 - N° 2

EDITION GENERALE



S O M M A I R E

Le froid : - dégâts très sérieux en cultures maraîchères et ornementales.
- dégâts apparamment faibles sur vigne, arbres fruitiers.
ATTENTION AUX PRODUITS DE TRAITEMENT EN STOCK.

Traitement d'hiver des arbres fruitiers : c'est le moment de le réaliser.

Psylles du poirier : attendre encore quelques jours.

Puceron vert du pêcher : intervenir le plus rapidement possible.

Les spécialités phytosanitaires, surtout liquides, stockées dans des locaux non chauffés, ont pu être détériorées par le froid. Vérifiez leur état (homogénéité, dépôts) et renseignez-vous auprès des firmes concernées sur leur résistance au gel.

Les conséquences du gel sont très variables en fonction des cultures. En maraîchage et cultures légumières les dommages sont particulièrement graves. Les cultures ornementales ont été aussi touchées.

Par contre, sur céréales et notamment blé dur les dégâts sont apparamment peu importants.

Sur vigne et arbres fruitiers les dégâts semblent moins importants que ce que l'on aurait pu craindre. Dans quelques situations les pêchers présentent des destructions, très limitées, de boutons floraux. Il peut alors être utile de repousser la taille, dans la mesure du possible.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
EDITION DE LA STATION LANGUEDOC-ROUSSILLON
Maison de l'Agriculture - Bâtiment 5, Place Chaptal
34076 MONTPELLIER CEDEX - Tél. (67) 92.41.42

SPV

Imprimerie de la Station d'Avertissements Agricoles - Le Directeur, M. FREYDIER - N° d'inscription 531 AD

ARBORICULTURE FRUITIERE

LES TRAITEMENTS D'HIVER DES ARBRES FRUITIERS

Les froids n'ont provoqué qu'une faible destruction des formes hivernantes des parasites et ravageurs.

Pendant l'hiver les arbres fruitiers se trouvent dans un état de repos qui leur permet de supporter sans dommages des produits qui ne peuvent être employés à une autre époque du fait de leur agressivité.

Ces traitements ne sont pas indispensables chaque année. Ils sont surtout intéressants dès qu'un problème devient préoccupant : chenilles défoliatrices sur pommiers, pucerons verts du pêcher, psylles, acariens ....

Ils seront effectués après la taille, au cours de laquelle on supprimera les rameaux dépérissants, les chancres ....

Les traitements doivent être appliqués par temps calme, sans pluie et surtout absence de gel. La pulvérisation doit être énergique, la bouillie doit ruisseler sur l'ensemble de l'arbre (oeufs d'acariens).

Deux grands types de produits peut être utilisés :

* **Les spécialités à base d'huile :**

- Huiles de pétrole : (Pest-Oil, Oliocin, Ovipron, Euphytane)

Elles agissent par asphyxie sur les oeufs d'insectes, les formes hivernantes d'acariens et les cochenilles.

- Huiles jaunes : (Dytrol 50, Seppic Verger, Veraline, 3 Fluide, Dinitrol 3, Traitement d'hiver Umupro, Elgétiver activé).

Elles sont composées d'huile d'anthracène ou de pétrole et sont actives sur oeufs d'insectes, jeunes chenilles, psylles, cochenilles.

* **Les colorants nitrés** : (Bonitrol crème, Jackyl S, Trifina, Nitrugec, Sandoline A Fluide, Techn'Ocolor).

Ils détruisent les mousses, les lichens, les cochenilles, les psylles, les oeufs et les larves d'insectes.

*
* *

Pour chaque spécialité se conformer strictement à la prescription de chaque fabricant. Attention aux dosages sur arbres fruitiers à noyau.

164

/ PSYLLES DU POIRIER /

Actuellement moins de 10% de femelles sont aptes à pondre. Il est donc encore un peu tôt pour intervenir surtout si des températures basses sont observées dans les prochains jours.

Lorsque les femelles ont atteint leur maturité un traitement est à prévoir dès que la température sous abri dépasse 10° pendant deux journées consécutives.

/ PUCERON VERT DU PECHER /

Contre le puceron il est encore temps, dans la plupart des situations, de réaliser un traitement insecticide à base de colorant (à condition toutefois de le réaliser rapidement).

Sur les variétés les plus sensibles à la cloque il est possible d'ajouter 500 g de cuivre métal par hectolitre d'eau.

Dans ce cas effectuer le traitement au moins 10 jours après la taille. En effet le cuivre peut se montrer phytotoxique sur plaies récentes par conditions froides.

Si le traitement insecticide à base de colorant n'a pu être effectué il existe des solutions de rattrapage par des interventions avant ou après floraison.

A T T E N T I O N : Ne traitez que sur bois ressuyés et en dehors des périodes de risque de gel.

Tirage du 28 janvier 1985 - 1000 exemplaires ISSN 0755 - 6632